

TIREURS MISSILES ANTICHARS de l'ARMÉE de TERRE

Lt-Colonel René BON *

Mise en page pour le Net MAGUET Jean-Pierre



L'insigne " Tireur Missile Antichars ", Télé Commandé Manuelle (TCM) 1re génération

L'insigne a été homologué en 1968 sous le N° GS 29. Mais il n'a été distribué que début 1969 et seulement qu'aux tireurs encore en fonction soit dans les régiments, soit comme instructeur au CIM de Mailly (ce fut mon cas), soit au Centre d'Entretien des Tireurs Missiles (CETM) des FFA. De nombreux tireurs (appelés du contingent, cadres d'actives) formés dès 1960 voire avant et n'étant plus en fonction en 1969 n'ont pu se voir attribuer cet insigne.

Pour l'attribution du brevet, le tireur devait réussir au minimum 50% des tirs effectués lors de stage de formation. L'insigne était décerné avec un diplôme qui portait le N° d'attribution, le Centre d'Instruction Missiles (CIM) gérait ces attributions.

On peut dire qu'il y a eu près de 2000 insignes de délivrés. Les derniers tireurs TCM ont été formés en 1985 lors du dernier stage tireurs SS 11 sur hélicoptères de l'ALAT.

Cet insigne été attribué à tous les tireurs cités plus haut et formés sur les systèmes d'armes - ENTAC - SS 11 sur char AMX 13 des RIMéca, SS 11 des unités spéciales, et SS 11 sur Alouette 2 et 3 de l'ALAT (en 1969, il n'y avait plus de missiles SS 10 en dotation dans les unités.

Nota : Les premiers SS 11 furent utilisés en Algérie dans des opérations grottes, ils étaient tirés à partir d'hélicoptère ou d'avions lents. (J'ai été moi-même appuyé par des SS 11 en 1959 lors d'une opération).

Les SS 10 ont été utilisés lors de la campagne de Suez en 1956, ils étaient tirés à partir de Jeep ou du sol. (L'ENTAC pouvait être tiré à partir de Jeep et du sol dans le cas d'un combat défensif).

Les stages TCM étaient très long (7 semaines au début puis 6), en effet en plus de l'instruction technique sur les postes de tir et sur les missiles, de nombreuses heures étaient nécessaires à l'entraînement au tir sur les différents simulateurs.

Les missiles de 1re génération s'ils étaient efficaces demandaient tout de même des délais de mise en œuvre - conditionnement du missile contrôle et mise en place des piles, vissage de la tête - contrôle des postes de tir- approvisionnement des rampes etc.... on est donc arrivé au coup complet, missile tiré à partir d'un tube avec son alimentation de bord ce qui réduit le temps de la mise en œuvre. Pour le tir, le tireur n'a plus qu'à garder sa visée sur l'objectif pendant le temps de trajectoire réduit (la vitesse de croisière étant plus rapide par rapport à la 1re génération. Ces améliorations techniques aboutiront sur une formation moins longue et moins coûteuse.

Tireur Missiles Antichars en Télécommande Automatique (TCA) Système d'arme de 2e génération.

Réalisation de l'insigne : (voir : annexe 1)

Le MILAN (Missile Léger Anti-Chars). Premiers stages en 1974. Portée 2000 m peut être tiré à partir d'un poste de tir installé soit au sol soit sur véhicules (Jeep- VBL- VAB- VTT

Formation des personnels :

1) au CIM de Canjuers pour les cadres (chefs : de pièce- de groupe -de section). Tir de 2 missiles.

2) dans les régiments pour les tireurs : Du temps du contingent chaque tireur avait une allocation de 2 missiles par an soit un tir dit technique à l'issue de la formation et un tir dit tactique lors des contrôles OPX de l'unité. Tous les tirs étaient contrôlés par le CIM de Canjuers.

Le HOT (Haut subsonique- guidé Optiquement- Tiré à partir d'un Tube). Premiers stages en 1984. Portée 4000 m tiré à partir du VAB Méphisto.

Formation des personnels :

Chefs de pièce tireur et tireurs sont formés au CIM de Canjuers. À l'issue du stage le chef de pièce tire un missile et le tireur deux missiles. Les équipages de HOT sont contrôlés par le CIM lors de leurs tirs tactiques à Canjuers.

À partir de 1984 dès la mise en place des HOT sur hélicoptères l'ALAT a pris à son compte la formation de ses tireurs avec l'obtention des insignes spécifiques à L'ALAT.

Les Insignes " Tireurs Missiles Antichars TCA " (sauf ALAT)

Attribution des insignes avec un diplôme. À tous les personnels encore en fonction en 1988 (MILAN et HOT)

- Pour le MILAN insigne numérotés pour les personnels instruits au CIM et non numérotés pour les tireurs instruits dans les régiments.

- Pour le HOT insignes numérotés puisque tous les personnels sont instruits au CIM.

Divers : Les insignes dont la forme est identique se différencient par la mention MILAN et HOT gravé en leur centre, chaque insigne ayant sa propre numérotation.

Nombres d'insignes délivrés :

- MILAN en 2010 on pouvait tabler sur 10 000.

- HOT en 2010 plus de 2000. L'instruction HOT ayant été arrêtée suite à la dissolution des CAC HOT a repris en 2010 au profit des pelotons AC des régiments de la Cavalerie légère

INSIGNES TIREURS MISSILES.

BREVET TIREUR TÉLÉCOMMANDÉ

MANUELLE (TCM) 1re génération. (Fig. 1)

Description de l'insigne :

Écu rectangulaire d'argent chargé de deux missiles en sautoir. Brochant sur le tout, un char en bas relief.

Symbolique :

Les missiles sont l'arme de ces spécialistes de destruction de chars.

Homologué le 21 août 1968 sous le N° GS 29

Fabrication : Drago Paris GS 29, dos guilloché
Drago Paris GS 29, dos lisse.



Fig. 1. Brevet du Lieutenant-Colonel René BON. N° 004
Fabricant : Drago Paris GS 29 (reproduction interdite)

BREVET DE TIREUR MILAN (Fig. 2)

Description de l'insigne :

Charge creuse d'or à un fer de lance traversant un blindage bordé en chef de feuilles de chêne et de laurier et accostée de trajectoire en pointe et le nom MILAN. Le tout d'argent.

Symbolique :

Le fer de lance et les ailes symbolisent le missile, la couronne de chêne et de laurier nous parlent de la connaissance acquise, le nom " MILAN " permet de distinguer le type d'engin.

Homologué le 25 mars 1987, sous le N° GS 86.

Fabricant : Béraudy, Delsart, Drago.



Fig. 2 Brevet du Lieutenant-Colonel René BON. N° 1004

BREVET TIREUR HOT (Fig. 3)

Description de l'insigne :
 Charge creuse d'or à un fer de lance traversant un blindage bordé en chef de feuilles de chêne et de laurier et accostée de trajectoire en pointe et le nom HOT. Le tout d'argent.

Symbolique :
 Le fer de lance et les ailes symbolisent le missile, la couronne de chêne et de laurier nous parlent de la connaissance acquise, le nom " HOT " permet de distingué le type d'engin.

Homologué le 25 mars 1987, sous le N° GS 86.
 Fabricant : Beraudy.



Fig. 3 Brevet du Lieutenant-Colonel René BON. N° 3

L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE (ALAT)

Les tireurs missiles de l'ALAT portaient tous le même insigne SS 11 [GS 29] (Fig. 1) qui a été changé quand les unités d'hélicoptères ont reçu les HOT.

L'ALAT a pris à son compte la formation de ses tireurs HOT sur hélicoptère à partir de 1984. **INSIGNES de l'ALAT :**

OFFICIER OBSERVATEUR PILOTE TIREUR DE MISSILES ANTICHARS DE L'ALAT. (Fig. 4)

Description de l'insigne :
 Couronne de feuilles de laurier et de chêne à une étoile d'or en chef, brochant en pointe ailes d'or. En abîme, deux missiles croisés argent brochant un écu du même.

Symbolique :
 Les missiles en sautoir symbolisent la spécialité tandis que la couronne de feuillage souligne que l'insigne est destiné à des officiers.

Homologué le 20 juillet 1979, sous le N° GS 41.
 Fabrication : Drago.



Fig. 4. Observateur Pilote Tireur de Missiles Antichars GS 41 (Officier).

SOUS OFFICIER TIREUR DE MISSILES ANTICHARS DE L'ALAT (Fig. 5)

Description de l'insigne :
Écu d'argent à deux missiles en sautoir du même, en chef étoile d'or. Le tout brochant deux ailes d'or.

Symbolique :
Même insigne que GS 41, sans la couronne de feuillage.

Homologué le 20 juillet 1979, sous le N° GS 42.

Fabrication : Drago.

Ces insignes ne sont plus en service. (Voir les insignes GS 83 et GS 84).



Fig. 5. Observateur Tireur de Missiles Antichars GS 42 (Sous-Officier).

PILOTE TIREUR ARMEMENT DE BORD. (Fig. 6)

Description de l'insigne :
Écu d'argent à un missile et canon mitrailleurs posés en sautoir du même, en chef étoile d'or. Le tout brochant deux ailes d'or.

Symbolique :
Le missile et le canon en sautoir symbole de l'armement de bord, sans la couronne de lauriers et de chêne.

Homologué le 10 janvier 1986, sous le N° GS 83.

Fabrication : Drago.



Fig. 6. Pilote Tireur armement de bord GS 83 (Officier).

OBSERVATEUR TIREUR ARMEMENT DE BORD. (Fig. 7)

Description de l'insigne :

Couronne de feuilles de laurier et de chêne d'argent à une étoile d'or en chef, brochant en pointe, ailes d'or. En abîme, un missile et un canon mitrailleur posés en sautoir d'argent brochant un écu du même.

Symbolique :
Le missile et canon passés en sautoir symbole de l'armement de bord, et pour le



<p>modèle destiné aux officiers couronne de lauriers et de chêne.</p> <p>Homologation le 10 janvier 1986, sous le N° GS 84.</p> <p>Fabrication : Drago.</p>	
	<p>Fig. 7. Observateur Tireur armement de bord GS 84 (Sous-Officier).</p>

<p>NOTA</p> <p>Le Lieutenant-Colonel Bon (ER) et le Capitaine Daniel Perrin (ER) ont réalisé un livre sur " Les Tireurs Missiles Antichars de L'Armée de Terre " couverture jointe. Cet ouvrage est chez l'éditeur (Histoire et Traditions), il devrait paraître fin du 1er semestre 2013.</p>
<p>* Le Lieutenant-Colonel René BON (ER) qui a fait une longue carrière dans les missiles antichars était le mieux placé pour nous donner des informations sur les insignes et les formations des tireurs missiles.</p>
<p>- En 1960 René Bon fait partie du 3e stage de tireurs SS 10 comme sergent au retour d'AFN, au Centre de Tir des Engins Blindés (CTEB) de Mailly le camp (futur CIM) et lance la mise en place d'une section SS 10.</p>
<p>- En 1961 il est au CI du 35e RI de Belfort et effectue le stage de dépanneur 1er et 2e échelon des postes de tir SS 10, ENTAC et SS 11 à l'École Supérieure du Matériel (ESAM) de Fontainebleau.</p>
<p>- De décembre 1961 à juillet 1966, René BON sert en section ENTAC au 129e RI Moto à Konstanz (FFA). Au cours de cette période il obtient le BA2 Antichars (1962) et participe à de nombreuses expérimentations notamment le tir de nuit ENTAC avec lunette monoculaire infrarouge et effectue de nombreux tirs de démonstrations.</p>
<p>- D'août 1966 à juin 1969 il est instructeur missiles au CIM du CPCIT/ABC de Mailly le Camp pour la formation des tireurs ENTAC et SS 11 (à partir de blindés et d'hélicoptères) et assure également la formation des chefs de section ENTAC et des chefs de peloton SS 11.</p>
<p>- De juillet 1982 à juin 1985, comme chef des Services Techniques (ST) du 152e RIMéca il suivra les matériel SS 11 et MILAN du Régiment. Le 15/2 devenant RIMoto de DB (5e DB) les pelotons SS 11 sont reversés et toujours comme chef des ST, il assurera la mise en place de la compagnie antichar HOT (CAC 5).</p>
<p>- D'août 1985 à juillet 1988, René BON commande le Centre d'Instruction Missiles du 1er RCh/CPCIT de Canjuers, chargé de la formation des sous-officiers Milan ainsi que de celle des tireurs HOT et des chefs de section.</p>
<p>Le CIM assurera aussi le contrôle des tirs missiles effectués par les unités dans les différents camps de manœuvre en France comme aux FFA, Le CIM assurera sa gestion des trois champs de tir missiles de Canjuers en adaptant constamment les conditions de tir au profit des unités (positions de tir, cibles mobiles, etc...)</p>



Tireur Milan



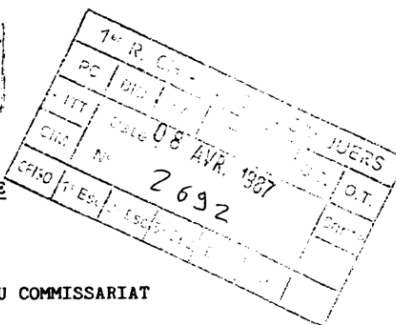
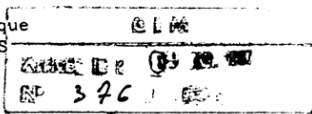
Vab - Tir HOT

ANNEXE

DEFENSE
ETAT-MAJOR
DE L'ARMEE DE TERRE
Bureau Emploi

Paris, le 07 AVR 1987
N° 181548 DEF/EMAT/EMPL/AA/42

14, rue Saint Dominique
75997 PARIS ARMEES
Tél.: 45.55.95.20
Poste: 24 844



- Suite à ma demande
de 1986, réponse de l'EMAT
fait un an -

NOTE

pour

LA DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT
DE L'ARMEE DE TERRE

Homologation en 1988

fait = 2 ans

OBJET : Insignes de la spécialité "TIREUR DE MISSILES ANTICHARS
HOT ET MILAN".

REFERENCE : Lettre n° 1764/DEF/EMAT/EMPL/AA du 9 juin 1980.

P. JOINTE : Décision n° 2703/DEF/EMAT/SH/S du 25 Mars 1987.
Modèle d'insigne.

ANNEXE : Besoins en insignes.

Le Général, chef d'Etat-major de l'Armée de terre, a
approuvé la création d'un nouvel insigne de spécialité

"Tireur de missiles antichars HOT et MILAN",

qui a fait l'objet, de la part du Service Historique de l'Armée de
Terre d'une décision d'homologation jointe.

L'Etat-major de l'Armée de terre a l'honneur de demander à
la Direction centrale du Commissariat de l'Armée de terre de bien
vouloir en assurer la fabrication.

La Direction centrale du Commissariat de l'Armée de terre
fera connaître, sous présent timbre, les délais de fabrication et la
date prévisible de mise en place.

Dès réalisation, chacune des deux variantes de cet insigne
sera transmise à l'Etat-major de l'Armée de terre / Bureau Emploi, en
un exemplaire, et au Service Historique de l'Armée de Terre, en trois
exemplaires.

Le Général
Major Général de l'Armée de Terre
MAYNARD